

Réindustrialisation et investissement : points de vue et analyses

« Le pays s'est-il réindustrialisé sous le quinquennat Macron ? », titre **Le Figaro**, pour une analyse, jugeant que la désindustrialisation frappe la France depuis des décennies. **Jamais les moyens déployés depuis 2017 n'ont été aussi massifs**. L'argent est une condition nécessaire mais pas suffisante. Emmanuel Macron a profité des circonstances pour mobiliser des capitaux par centaines de milliards d'euros. **Le « plan de relance »** de 100 milliards présenté en septembre 2020, puis **le programme d'investissements France 2030** d'octobre 2021, doté de 34 milliards, sont venus s'ajouter au « **nouveau pacte productif** » d'une dizaine de milliards d'avril 2019, réponse à la révolte des Gilets jaunes. **Emmanuel Macron bénéficie d'un atout de taille : l'argent gratuit**. Sur les 100 milliards d'euros du plan France Relance, dont 40 milliards de fonds européens et 20 milliards de la quatrième vague du PIA ainsi recyclés, 72 milliards ont d'ores et déjà été engagés, selon le récent point d'étape fait à Matignon. Pour l'industrie proprement dite, à laquelle ont été attribués 35 milliards d'euros, quelque 20,3 milliards ont été déjà versés, « **plus de 10 000 entreprises industrielles ont bénéficié du plan, dont 84 % de PME et TPE** », dans l'objectif de « se moderniser, développer ou relocaliser des moyens de production, se digitaliser ». **Le « plan de relance » remplit son rôle de soutien de l'économie avec l'argent public**. Empêcher des faillites dans la filière aéronautique en proie à un trou d'air, c'est heureux, mais est-ce réindustrialiser, interroge le quotidien. Agnès Pannier-Runacher est la première à faire la distinction. « **Le plan visait à stabiliser et à consolider les filières, tandis que France 2030 tend à créer et à financer des filières d'avenir et des produits qui n'existent pas actuellement** », a-t-elle expliqué à l'Assemblée nationale. **(Le Figaro, p.15)**